

REGLEMENT DES INTERCLUBS D'HIVER

SAISON 2024-2025

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales et prévaux sur ces derniers.

Conditions d'admission

Ouvert aux clubs de La Prée La Rochelle, Oléron, Rochefort, Royan, Cognac, Saintes, La Rochelle Sud, Trousse Chemise et à leurs joueurs majeurs licenciés, membres de leur association et abonnés du golf.

Formule

Les clubs constituent 2 poules - Les clubs se rencontrent sur 6 tours en Match -Play sur 18 trous avec coups rendus de la moitié de la différence des index.

Le calcul des coups rendus **sera automatiquement généré via RMS** suivant les index (factorisés à 50%) des joueurs ou des équipes, le parcours joué, les repères de départ choisis par le club recevant.

Les joueurs ou les équipes seront doté d'une carte de score indiquant

- Leur trou de départ
- Leur nombre de coups rendus trou par trou

Les adversaires devront, pour chaque trou, tenir compte des coups rendus de chacun des partis pour savoir qui a remporté le trou.

Départ en shoot gun aux repères de départs choisis par le club recevant suivant conditions de parcours

Composition des équipes : 17 joueurs par club

- **Dames : 1 greensome et 3 simples**
- **Messieurs 2 greensomes et 8 simples**

Les parties se jouent dans l'ordre des index.

Classements

- Match gagné = 1 point,
- Match égalisé = 0.5 point
- Pas de play-off

Le classement général est établi par cumul des points tout au long des 6 tours.

Les poules saison 2024/2025

Chaque club rencontre 2 fois ses adversaires.

A l'issue des rencontres : le club qui comptabilise le plus grand nombre de point est déclaré vainqueur de sa poule.

En cas d'égalité : départage sur le plus de matchs gagnés entre les deux clubs, puis sur le plus de matchs gagnés.

Un classement est établi pour chacune des 2 poules.

- **Poule A : Cognac, La Prée la Rochelle, Rochefort et Royan.**

Calendrier de la poule A

Jeudi 14/11 La Rochelle La Prée -	La Prée/Rochefort	Royan/Cognac
Jeudi 28/11 Rochefort -	Cognac/La Prée	Rochefort/Royan
Jeudi 12/12 Royan -	Royan/La Prée	Cognac/Rochefort
Jeudi 16/01 Cognac -	Rochefort/La Prée	Cognac/Royan
Jeudi 30/01 La Rochelle la Prée -	La Prée/Cognac	Royan/Rochefort
Jeudi 13/02 Cognac-	Rochefort/Cognac	La Prée/Royan
Jeudi 27/02 Date en réserve en cas de report d'un tour		
Jeudi 06/03 Finale Rochefort	1er poule A/1er poule B	2ème poule A/2ème poule B

- **Poule B : La Rochelle Sud, Oléron et Trousse Chemise**

Calendrier de la poule B

Jeudi 14/11 La Rochelle Sud –	LRS/Trousse Chemise	
Jeudi 28/11 Oléron -	Oléron/Trousse Chemise	
Jeudi 12/12 La Rochelle Sud -	LRS/Oléron	
Jeudi 16/01 Trousse Chemise -	Trousse Chemise/LRS	
Jeudi 30/01 Oléron -	Oléron/LRS	
Jeudi 13/02 Trousse Chemise -	Trousse Chemise/Oléron	
Jeudi 27/02 Date en réserve en cas de report d'un tour		
Jeudi 6 /03 Finale Oléron -	3ème poule A/3ème poule B	

Finale Inter-poule

Une finale inter-poule opposera les 3 premiers de la poule A aux 3 premiers de la poule B pour déterminer le classement final des clubs

- A ROCHEFORT le 6 mars pour les 2 premiers de chaque poule
- A OLÉRON le 6 mars pour les troisièmes de chaque poule

Le 4ème de la poule A ne jouera pas de finale et sera déclaré 7ème ex æquo.

Organisation

- **Départs en shot-gun** organisés par le club qui reçoit.
- **Temps limite de jeu**
- Une restauration est prévue après (ou avant) la compétition
- Chaque club doit **envoyer** la composition de son équipe par ordre d'index au club receveur **48 heures avant la rencontre ainsi que le nombre de repas envisagés.**
- Pas de reconnaissance gratuite du parcours.

- Le gestionnaire reste maître de son terrain et seul il peut interdire les chariots et décider que son terrain est impraticable.
- Les voiturettes sont interdites.

Droit d'inscription et Green fees

Pour les clubs **aucun**

Green fee joueur : aucun à domicile et **15 € à l'extérieur : à régler dans le club qui reçoit.**

Conditions d'hiver :

On peut placer la balle dans une longueur de club dans la Zone générale tondue ras à hauteur de fairway.

Comité de l'épreuve :

Les 7 gestionnaires et les 7 présidents des clubs engagés.